

ZDEŇKA STAVINHOVÁ

QUELQUES REMARQUES À PROPOS DE L'EMPLOI DU CONDITIONNEL-TEMPS ET DU FUTUR

Chez certains auteurs le conditionnel-temps est concurrencé par le futur, ce qui donne au récit des nuances stylistiques différentes. P. Imbs parle d'une « crise » de l'emploi du conditionnel-temps.¹ Néanmoins la fréquence du futur au lieu du conditionnel-temps est chez les écrivains très inégale. Nombreux sont ceux qui ne l'utilisent pas du tout et qui, pour exprimer un fait futur dans un récit au passé, emploient toujours le conditionnel-temps, qu'il s'agisse de faits déjà réalisés ou bien de faits non encore réalisés et que leur réalisation soit certaine ou incertaine. Le conditionnel-temps apparaissant souvent dans le style indirect libre, c'est surtout là qu'il est parfois concurrencé par le futur. Souvent les passages du récit au style indirect libre ne sont pas du tout indiqués et ce n'est que le contexte qui permet de distinguer la fonction temporelle du conditionnel de sa fonction modale. Dans certains contextes on pourrait lui attribuer les deux.

Dans le présent article, nous nous occuperons du conditionnel-temps et du futur, exprimant un fait dont la réalisation reste en perspective par rapport aux faits passés et nous ne ferons que mentionner quelques cas de l'emploi du conditionnel ou du futur historique exprimant des faits qui ne sont que postérieurs aux faits passés du récit. Nous avons dépouillé dans ce but quelques oeuvres du 20^e siècle, oeuvres de caractères différents, mais ayant pour temps principal du récit un des temps passés.

On pourrait répartir ces ouvrages en trois groupes principaux. Le premier serait représenté par les ouvrages dont les auteurs, pour exprimer un fait futur par rapport aux faits passés, se servent exclusivement du conditionnel. Le conditionnel-temps n'y est donc pas du tout concurrencé par le futur. Ainsi dans le roman de Gamarra, on trouve partout, après un temps passé dans la principale, le conditionnel-temps: dans le récit, dans les complétives,

¹ « Il semble que dans la plus récente littérature le conditionnel-temps de perspective traverse une crise: il y est en effet, notamment dans le style indirect libre, concurrencé par le futur. » P. Imbs, *L'emploi des temps verbaux en français moderne*. Paris, Klincksieck 1968, p. 67. — Tous les exemples indiqués par P. Imbs sont du roman de R. Vailand: *La loi*.

dans le style indirect, dans le style indirect libre. Dans le style indirect libre le conditionnel-temps exprime le plus souvent les pensées et les réflexions d'un personnage ou bien reproduit les paroles d'un des personnages. Nous trouvons les deux emplois dans l'exemple suivant:

... *Il pensait à cette école solitaire au bord de la petite plaine. Il allait vivre là pendant des mois, des années peut-être. Il essaya de secouer sa tristesse. Ce n'était que l'automne, la (34) brume et la rouille de l'air, la fatigue du voyage. L'adjoïnt lui avait dit: ces paysans des Pyrénées, il fallait les connaître. Quand il les connaîtrait, quand il aurait mis son travail en route ...*

Le jour semblait baisser ... Les enfants jouaient par là. Demain, ils prendraient le chemin de l'école. Il y en aurait du bourg et des hameaux. Il était venu pour eux ... Gam. 35.

Dans le second alinéa de l'extrait, après la description de la région à l'imparfait, l'indication temporelle introduit de nouveau le style indirect libre.

Dans l'extrait suivant nous trouvons le conditionnel-temps à côté de conditionnels ayant la fonction modale:

... *Il s'était enfin déclaré à Lucienne. Le mariage était décidé pour la fin de l'été. ... Simon et Lucienne demanderaient un poste double dans les environs de Toulouse. Plus tard, quand Fontvielle serait libre, c'est à Fontvielle qu'ils iraient. Pour le moment, il valait mieux rester tranquille et ne pas se signaler aux autorités académiques. En général, les inspecteurs n'aiment pas les fortes têtes. Il imaginait les réflexions que ses supérieurs pourraient faire à son propos: Gam. 91.*

Le plan temporel «présent — futur» dans le récit de Gamarra est assez rare. L'atmosphère du passé est partout conservée et dans le récit au passé les faits «futurs» sont toujours exprimés au conditionnel-temps. Ils sont ainsi étroitement liés avec les faits passés du récit principal, ce qui contribue au caractère épique de cet ouvrage.

La situation est analogue pour le conditionnel-temps dans le roman de Monod, où le temps de récit est représenté par l'imparfait et le passé simple. Les faits «futurs» en rapport avec les faits passés sont toujours exprimés par le conditionnel-temps. Seulement là où le récit est raconté au présent, on retrouve le futur. C'est par exemple le cas dans des monologues intérieurs racontés au présent (p. 39, 126, etc.). Le conditionnel-temps est fréquent surtout dans le style indirect libre où l'on reproduit les paroles d'un des personnages ou bien où l'on exprime leurs pensées. Peu importe, si la réalisation des faits futurs est sûre (p. 92) ou au contraire impossible (p. 141—142), s'il s'agit de faits supposés (p. 9), de réflexion (p. 39) ou de reproduction des paroles (p. 94). En rapport avec les temps passés l'avenir est toujours exprimé par le conditionnel-temps. Dès que le futur apparaît dans le récit, il y est en corrélation avec le présent.

L'emploi du conditionnel-temps dans les romans dépouillés de Queneau, Bazin, Sagan, Jouglet et Lanoux est analogue. Voici deux exemples:

«Ambrose est mort», dit-il.

Ralph eut un froid sourire: Tristan ne perdrait pas deux hommes dans la même journée. Ba. 221.

La réflexion du jeune homme est dans cet exemple séparée du récit par deux points. Dans l'exemple suivant tiré du roman de Jouglet, le conditionnel-temps figure dans le style indirect ainsi que dans le style indirect libre:

... Il la bourrait de loukoums dont il l'assurait qu'il possédait une fabrique à Salonique ... ce qui fait que Venise ne serait qu'une escale. On irait manger les loukoums à la source; Jou. 111.

Dans le second groupe, on pourrait ranger les romans où le récit au passé alterne souvent avec le récit au présent. Cette alternance de deux plans temporels dans le récit est fréquente. Ce qui dans ce cas retient notre attention, c'est la façon dont les auteurs en profitent. De ce point de vue, la situation nous semble intéressante dans le roman de Nimier qui utilise le récit au présent et au futur surtout pour exprimer les réflexions des personnages, ce qui les rapproche du caractère du style direct. Ces passages donnent l'impression d'un monologue intérieur (p. 20, 44). Le futur y exprime le plus souvent des faits envisagés. Il n'est pas rare d'y trouver toute une série de futurs.

Quant au futur historique nous l'avons trouvé dans le roman de Nimier développant l'action (p. 21, 53, 54, 128, etc.) ou, ailleurs, décrivant la formation du caractère du jeune homme, dans une remarque du narrateur, introduite dans le récit au passé (p. 48), etc.

L'emploi du futur exprimant des faits en perspective dans le récit au présent est fréquent dans ce roman (par exemple p. 32, 34, etc.). Voici un exemple où on rencontre l'emploi du conditionnel-temps ainsi que celui du futur dans le style indirect libre:

Le téléphone continuait à sonner. Olivier le regardait comme s'il savait tout. Elle ne répondrait pas. Ce serait plus drôle ainsi. Le voici à nouveau (125) dans ses rêves ... Jamais, jamais il ne pourra prendre le monde au sérieux. A présent qu'il est seul, que le silence donne aux objets de sa chambre un air de sage et de grande vérité, il rit et pleure à la fois en songeant au ridicule dont la vie s'entoure.
Ni. 127.

Dans cet extrait le conditionnel-temps ainsi que le futur se trouvent en corrélation avec les temps qui correspondent à deux plans temporels différents. Malgré cette corrélation, qu'on pourrait désigner comme correspondant à la norme, il nous paraît intéressant de remarquer que les faits seulement espérés par le garçon, mais teintés d'une nuance d'incertitude, sont au conditionnel-temps, tandis que les faits dont le garçon est persuadé, sont exprimés l'un par le futur, l'autre par le futur proche. On trouve un cas analogue p. 168. Dans les complétives et dans le style indirect — après un temps passé dans la principale — le fait futur est, dans ce roman, toujours exprimé par le conditionnel-temps (par exemple le conditionnel se trouve dans la complétive après l'imparfait de la principale p. 65).

Dans le roman de Saint-Exupéry qu'on pourrait ranger dans le troisième groupe on trouve dans le style indirect libre, exprimant les pensées du garçon, le conditionnel-temps exprimant un fait présenté comme incertain: «Geneviève, as-tu un amant?»

Cette fois-ci tu rougirais! Mais non. Tu souriais sans gêne. SE. 21.

Mais dans le monologue intérieur de l'exemple suivant, les faits en perspective et désirés sont exprimés par le futur et cette partie est introduite dans un récit raconté au passé:

... Il s'assit sans un mot ... De nouveau cette idée stupide: Quand viendra le jour ... Il lui prit cependant la main, sentit que la fièvre montait! Chaque seconde minait cette chair. Il se calmait par des images: «Je lui (39) ferai un grog bien chaud. Ce ne sera rien. Un grog brûlant. Je l'envelopperai de couvertures.

Nous rirons en nous regardant de ce voyage difficile.» Il éprouva une vague impression de bonheur ... SE. 40.

Dans la complétive de l'extrait suivant les conditionnels sont en rapport avec l'imparfait de la principale:

Geneviève s'était tue. Il sentait qu'elle ne se plaindrait pas et ne dirait plus rien. Il pouvait rouler, des heures, des jours: elle ne dirait rien ... Jamais plus rien. Il pouvait lui tordre le bras: elle ne dirait rien. «Je divague, je rêve.» ... Elle venait de désespérer de beaucoup de choses. D'y renoncer. ... Plus soumise. Elle ira ainsi de mieux en mieux: elle aura renoncé au bonheur: Quand elle ira tout à fait bien ... «Bon! Quel imbécile je fais: je rêve encore.» SE. 40.

Mais dans le style indirect libre de cet extrait les faits au conditionnel dans les deux phrases «elle ne dirait rien» peuvent être sentis aussi comme éventuels. Dans la seconde partie le futur fait une rupture avec la situation précédente. Il exprime les faits que l'aviateur voudrait envisager comme réalité future.

Le roman de Butor n'appartient pas aux œuvres dont le récit est raconté au passé, car le présent est le temps principal de ce récit. Pourtant nous le mentionnons pour rappeler quelques cas de l'emploi du conditionnel-temps et du futur. Les longues séries de futurs, exprimant des faits prévus ou habituels, sont très fréquentes dans ce roman. Le futur y est en rapport, soit implicite soit explicite, avec le présent. Par exemple p. 34—35. Le conditionnel-temps apparaît dans les parties où le récit est raconté au passé, dans le style indirect libre et dans le style indirect, dépendant des temps passés (dans le style indirect on le trouve par exemple p. 120, dans le style indirect libre p. 36, etc.). Partout ailleurs on trouve le conditionnel dans sa fonction modale (par exemple p. 279—280, etc.), donc cela correspond à la norme grammaticale. Pourtant un fait nous semble intéressant, c'est que le conditionnel-temps apparaît par exemple là où le héros, tout en désirant les faits futurs exprimés par le conditionnel, n'est pas bien persuadé de leur réalisation. C'est ce que nous trouvons dans l'exemple suivant:

Maintenant Cécile allait venir à Paris et vous demeureriez ensemble. Il n'y aurait pas de divorce, ... tout se passerait fort calmement, la pauvre Henriette se tairait, les enfants, vous iriez les voir une fois par semaine à peu près ... Bu. 38.

Au contraire quant aux faits dans le style indirect libre de la partie suivante, exprimés au présent et au futur, le héros les envisage brusquement comme une réalité future indiscutable:

Mais elle, ce secret, elle le partagera totalement, et cette rencontre à laquelle elle ne s'attend pas sera l'épée qui tranchera enfin le noeud de tous les liens ... qui vous maintenaient éloignés l'un de l'autre ... Bu. 43.

Nous trouvons donc curieux que le conditionnel-temps apparaît souvent dans ce roman là où il s'agit des faits dont la réalisation est incertaine, soit objectivement soit de l'avis du personnage qui les exprime, tandis que le futur en corrélation avec le présent apparaît là où les faits sont, soit objectivement soit subjectivement envisagés comme certains ou vraisemblables.

Dans le roman de Vailland le conditionnel-temps est souvent concurrencé par le futur. On trouve le futur dans le récit, dans le style indirect libre et même dans le style indirect et dans les complétives après un temps passé de la principale (après l'imparfait, le passé simple et le plus-que-parfait). Le futur historique n'y est pas fréquent, la plupart des futurs expriment des faits en perspective.

Voici un exemple du futur historique, introduisant un dialogue et intercalé dans le récit au passé; il y exprime un fait d'importance secondaire.

Elle servit les cerises avec un cuiller ...

Un peu plus tard elle proposera: «Vous prendrez bien une cerise? Va. 50.

Dans le récit au passé on trouve le futur par exemple là où on décrit le travail à l'usine (p. 98, 153, etc.), où on exprime des faits habituels concernant ce travail et postérieurs aux faits passés (p. 98). Ailleurs le futur en corrélation avec le présent, exprime des constatations générales, caractérisant la vie des ouvriers de l'usine (par exemple p. 68, 163).

Dans le style indirect libre on trouve le futur par exemple dans les réflexions d'un ouvrier qui concernent aussi le processus de travail (p. 95, 160). Dans un autre extrait une série de futurs, reproduisant les réflexions du jeune homme, dirige l'attention du lecteur sur son avenir (p. 76). Les passages du récit à un temps passé au style indirect libre sont parfois à peine perceptibles. Souvent ce n'est que le contexte qui permet de les deviner.

Dans les cas mentionnés, ceux du récit ainsi que ceux du style indirect libre, le futur exprime les faits qui appartiennent à la réalité, soit déjà réalisée, soit en perspective, mais certaine ou considérée comme certaine. Ailleurs, le futur, en corrélation avec le présent, exprime les réflexions du jeune homme qui sont introduites dans le récit qui est aussi au présent (par exemple p. 162).

Dans le cas suivant, le conditionnel qui se trouve dans le récit au passé peut être envisagé comme historique:

... Il spéculait sur la future prospérité de ses concurrents. Les groupes financiers qui commençaient à investir dans la matière plastique allaient avoir besoin de place et de toits pour leurs nouvelles presses, qui coûtaient dix fois ce qu'avaient coûté ses machines à lui. Il s'introduirait de force dans le circuit, pas comme producteur, mais comme propriétaire. Ce qui s'était passé. Va. 84.

Le conditionnel et le futur proche avec l'auxiliaire à l'imparfait s'y trouve exprimer une sorte de réflexion. Nous trouvons aussi dans le style indirect libre le conditionnel-temps exprimant par exemple un fait supposé ou espéré (p. 102, 72, 117, etc.). Il y dépend des faits passés dans la principale. Dans certains cas le conditionnel, aussi bien dans le récit que dans le style indirect libre, tout en étant en rapport avec les temps passés, nous fait hésiter à décider, s'il faut lui attribuer la fonction modale ou bien la fonction temporelle, les deux y étant possibles. Ainsi dans le cas suivant, le fait exprimé au conditionnel dans le style indirect libre, dans la reproduction de paroles, pourrait être aussi compris comme éventuel:

«Non, dit Jules Morel. Si chaque ouvrier travaillait aux heures qui lui chantent...»

Paul insista. Bernard était un camarade d'école, cela ferait mauvais effet qu'il lui refusât une faveur qui ne coûtait rien. Morel père ... écouta son fils. Va. 90.

Le futur est employé dans le style indirect libre, dans une reproduction des paroles, par exemple pour exprimer un fait envisagé comme sûr (p. 58, 190), pour un fait promis (p. 63) ou pour un fait exigé (p. 64). Dans l'exemple suivant dans les réflexions le futur est employé également pour des faits qui sont envisagés comme certains. Une réflexion est même séparée du contexte par les guillemets comme s'il s'agissait du style direct:

...Il regarda la grande horloge: une heure dix. Il réveillera le Bressan à trois heures...

Il pensa :

«C'est absolument sûr que je vais me faire pincer les doigts.»

Il espéra qu'un autre ouvrier se ferait pincer les doigts avant lui. Il entendra le cri. Il lâchera la presse pour se précipiter au secours de l'autre. Dans ces cas-là tous les ouvriers de l'atelier abandonnent leurs presses et courent au secours du blessé (229). Il fera comme les autres. Le temps que la voiture ambulance arrive, l'horloge marquera trois heures. Sauvé. Va. 230.

Après le conditionnel-temps dans la complétive de cet exemple, exprimant un fait qui ne peut pas être envisagé comme certain, les réflexions dans le style indirect libre contiennent des futurs. En corrélation avec le présent, ils contribuent à l'impression du monologue intérieur.

Egalement dans le texte p. 102 ou p. 181—182 le futur exprime des faits qui sont présentés comme certains. La situation est analogue dans le passage suivant, dans les réflexions du jeune homme :

Busard ne révéla pas à son coéquipier le mécanisme du coupe-circuit. Le Bressan s'en apercevra bien assez tôt.

En se décidant à travailler à l'atelier, Busard s'était juré de respecter la règle de sécurité. Il ne touchera jamais au coupe-circuit ... Il n'était pas lié à la presse pour la vie, ... Lui, dans six mois, il traitera dans son snack-bar les passagers des longues voitures qui glissent sur la Nationale N° 7; Marie-Jeanne à la caisse enregistreuse, additionnera les recettes; ils économiseront pour acheter la Cadillac; ils deviendront à leur tour des clients des snack-bars. Va. 104.

Le futur dans ce texte exprime des faits envisagés comme certains. Ce qui est intéressant, c'est que la phrase *Le Bressan s'en apercevra bien assez tôt* est analogue à celle exprimée deux pages avant au conditionnel dans le contexte suivant: ... *Busard ... ne lui décrivit pas la somnolence que provoque la répétition indéfinie des mêmes gestes ... Le paysan s'en apercevrait bien. Va. 102.*

Le conditionnel paraît apporter à ce fait une nuance d'éventualité, tandis que le futur celle de certitude.

Il n'est pas rare de trouver dans le roman de Vailland le futur même dans le style indirect après le temps passé de la proposition principale. L'emploi du conditionnel-temps n'attire pas, dans un tel cas, l'attention sur le fait qu'il exprime (par exemple p. 171). Au contraire l'emploi du futur dirige l'attention sur le fait envisagé comme certain et paraît souligner sa réalisation :

... Il expliqua l'avantage des snack-bars. Que les automobilistes d'aujourd'hui n'aient pas perdre de temps dans les auberges ... Qu'en dix ans avec leurs économies de gérants, ils deviendront propriétaires. Va. 72.

Dans les complétives la situation de l'emploi du futur après un temps passé de la principale est analogue. Une nuance d'éventuel peut être vue dans le fait au conditionnel dans l'extrait suivant :

L'idée qu'il pourrait courrir, et même bien mieux qu'auparavant, comme indépendant, rendit un sens aux treize jours qu'il devait encore servir la presse aux carosses ... Pourquoi donc n'avait-il pas pensé qu'il lui resterait la possibilité de courrir comme indépendant? Va. 192.

Dans le texte suivant au contraire les faits envisagés comme sûrs sont exprimés par le futur :

... Il réfléchit qu'il était possible d'être à la fois gérant de snack-bar et coureur amateur ... Que Marie-Jeanne, femme de tête, tiendra l'établissement pendant qu'il s'entraînera. Va. 190.

Ailleurs on trouve, après le temps passé de la principale, dans la complétive le conditionnel-temps exprimant un fait déjà réalisé et le futur un fait en perspective (p. 170). L'emploi du futur dans la complétive après le plus-que-parfait de la principale se trouve par exemple p. 76.

Le futur historique n'est pas fréquent dans ce roman. Le futur exprimant des faits en perspective qui devraient se réaliser dans un avenir plus ou moins proche apparaît surtout dans le style indirect libre, dans les réflexions d'un personnage. En corrélation avec le présent le futur permet d'actualiser certaines parties du récit (p. 117, etc.). On trouve les deux également dans les constatations de caractère général (par exemple dans la caractéristique de la vie des ouvriers p. 68). Tandis que les faits futurs exprimés dans le récit passé par le conditionnel ou par le futur proche avec l'auxiliaire à l'imparfait restent étroitement liés avec le passé, par l'emploi du futur ils paraissent détachés du passé et placés nettement dans l'avenir et prennent ainsi du relief (p. 181, etc.). Dans la reproduction des paroles le futur en corrélation avec le présent évoque l'impression du style direct. Dans les réflexions, ils donnent l'impression d'un monologue intérieur. Dans la complétive, après un temps passé de la principale, le futur attire l'attention sur le fait qu'il exprime (p. 76, etc.).

Il nous semble que la préférence pour le futur dans le récit au passé est, dans le roman de Vailland, influencée un peu aussi par la recherche de l'opposition entre le réel (exprimé par le futur) et éventuel (exprimé par le conditionnel). Car le conditionnel, tout en étant employé selon la norme après un temps passé de la principale ou bien exprimant un fait postérieur aux faits passés, exprime en général un fait futur qui ne paraît qu'éventuel, qui a une nuance d'incertitude. Au contraire le futur est employé d'ordinaire pour des faits dont la réalisation est soit objectivement sûre, soit envisagée comme sûre.

L'opposition entre l'emploi du conditionnel pour les faits imaginés, donc son emploi modal, et l'emploi du futur pour les faits décidés, dont la réalisation dans l'avenir est certaine ou envisagée comme certaine, est exploitée par exemple de façon très efficace dans le roman de Perec. Dans ce roman (p. 96—97, 25—30, 110, etc.) le conditionnel exprime des situations imaginées par le jeune couple, tandis que le futur y exprime leurs plans pour l'avenir (p. 135—142, etc.):

Ils rêvaient de vivre à la campagne, à l'abri de toute tentation. Leur vie serait frugale et limpide. Ils auraient une maison de pierres blanches, ... ils feraient chaque jour de longues promenades dans les forêts ... (110) ...

Tout aurait pu continuer ainsi. Ils auraient pu rester là toute leur vie ... (135) ... Mais il ne leur sera pas si facile d'échapper à leur histoire. Le temps, encore une fois, travaillera à leur place. L'année scolaire s'achèvera ... (136).

Mais en rapport avec les temps passés les faits futurs sont toujours exprimés par le conditionnel-temps (p. 121, etc.).

Dans le premier groupe des oeuvres examinés, c'est-à-dire celui où dans le récit au passé les auteurs se servent toujours du conditionnel-temps pour exprimer un fait futur, la question ne se pose pas de savoir, si le fait est envisagé comme certain ou peu probable. Les auteurs du deuxième groupe font alterner le plan temporel passé (passé simple ou imparfait — conditionnel) et le plan présent (présent — futur). Le choix entre le conditionnel ou le futur est donc lié au

choix du plan temporel. Mais ils profitent de cette alternance de façon différente. Ainsi Nimier utilise le plan «présent — futur» le plus souvent pour exprimer certaines réflexions d'un personnage et le futur y exprime des faits en perspective. Cela actualise ces réflexions et dans certains cas donne l'impression d'un monologue intérieur. De plus, le futur y exprime souvent les faits dont la réalisation est envisagée comme certaine. Les auteurs du troisième groupe profitent de l'opposition entre le conditionnel-temps et le futur. Dans le récit au passé du roman de Saint-Exupéry, le futur apparaît dans un monologue intérieur. Le futur y exprime des faits que l'aviateur désire s'imaginer comme une réalité. Certains faits qui sont exprimés par le conditionnel pourraient être aussi compris comme éventuels. Le conditionnel-temps est souvent concurrencé par le futur dans le roman de Vailland. On y trouve le futur non seulement dans le récit au passé et dans le style indirect libre, mais aussi dans le style indirect et dans les complétives dépendant de temps passés. Le futur détourne ainsi l'attention du lecteur des faits passés et la dirige sur les faits qui devraient se passer dans l'avenir. Au futur, on trouve les faits dont la réalisation est soit objectivement certaine, soit envisagée comme certaine par le personnage du récit. Dans ce dernier cas le choix entre le futur et le conditionnel reflète l'attitude personnelle du personnage envers ces faits. Ainsi aussi bien dans les cas de corrélation du futur avec le présent que là où le futur est employé seul, nous nous posons la question de savoir si ce choix du futur n'est pas influencé en partie par l'opposition du futur exprimant la réalité et du conditionnel exprimant l'éventuel. Car, aussi bien dans les cas de la corrélation du futur avec le présent que là où le futur est employé seul, son emploi paraît correspondre, entre autres, au désir de souligner la perspective certaine de la réalisation du fait qu'il exprime.

Quant au futur historique et au conditionnel historique, exprimant des faits réalisés et postérieurs aux faits passés, les auteurs s'en servent non seulement pour les faits d'importance secondaire, mais aussi pour développer l'action principale. Le futur historique apparaît souvent en corrélation avec le présent.

Nous nous rendons compte que le nombre limité des textes examinés ainsi que le volume restreint de pages dépouillées ne représente pas une base suffisamment large pour de conclusions définitives en ce qui concerne le choix entre le futur et le conditionnel-temps. D'autant plus que le style individuel de l'auteur et l'atmosphère de l'ouvrage y joue un rôle important et que ce choix dépend de facteurs multiples. Il est évident que par exemple le contenu sémantique du contexte contribue à ce qu'on trouve les nuances qui viennent d'être mentionnées. Mais nous voudrions attirer l'attention sur ce phénomène qui, selon nous, le mérite pour les effets intéressants qu'il permet d'atteindre.

TEXTES DÉPOUILLÉS

- Ba Bazin, Hervé: Les bienheureux de la désolation. Paris, Éditions du Seuil 1970.
 Bu Butor, Michel: La Modification. Paris, Les Éditions de Minuit 1957.
 Gam Gamarra, Pierre: Le maître d'école. Paris, Les éditeurs français réunis 1955.
 Jou Joulet, René: Le grand carnaval. Paris, Les éditeurs français réunis 1961.
 La Lanoux, Armand: Le commandant Watrin. Paris, Julliard 1956.

Mo Monod, Martine: Le nuage. Paris, Les éditeurs français réunis 1960.
Ni Nimier, Roger: Les enfants tristes. Paris, Gallimard 1951.
P Perec, Georges: Les choses. Moscou, Éditions du progrès 1969.
Sa Sagan, Françoise: Aimez-vous Brahms. Paris, René Julliard 1959.
SE Saint-Exupéry, Antoine de: Oeuvres. Paris, Gallimard 1959.
Q Queneau, Raymond: Pierrot mon ami. Paris, Gallimard 1943.
Va Vailland, Roger: 325.000 Francs. Paris, Éditions Correa Buchet-Chastel 1969.

